

Vous avez envie de contribuer au bon fonctionnement des écoles et centres du Centre de services scolaire des Îles? Vous souhaitez intégrer une équipe passionnée qui met son savoir-faire au service de la réussite des élèves? Vous souhaitez faire partie d'une équipe de travail dynamique, qui contribue chaque jour au mieux-être de nos élèves et de notre personnel? D'une équipe où la bonne humeur, les relations humaines cordiales et chaleureuses sont toujours au rendez-vous? Vous souhaitez rencontrer des personnes engagées et bienveillantes qui s'entraident et qui collaborent pour servir une des causes les plus nobles qui soit, celle de l'éducation? Vous souhaitez découvrir le milieu scolaire et toute sa richesse? Vous avez envie d'apprendre et d'explorer de nouveaux horizons professionnels?

Et si Les Îles avaient cet emploi de rêve à vous offrir?

Le Centre de services scolaire des Îles est à la recherche de candidat-e-s intéressé-e-s pour combler un poste

ORTHOPHONISTE

(remplacement d'un congé de maternité à raison de 35 heures / semaine pour les écoles de son territoire)

Le Centre de services scolaire des Îles (CSSÎ) accueille un peu plus de 1 200 élèves des secteurs du préscolaire, du primaire, du secondaire et des adultes. Il compte à son emploi plus de 300 personnes réparties dans cinq écoles primaires, une école secondaire, un centre de formation pour adultes (FGA-FP) et un centre administratif.

Dans le cadre de son approche de soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage s'inscrivant dans un continuum de services soutenu par le modèle *Réponse à l'intervention*, et dans le contexte où le développement pédagogique au CSSÎ se fait majoritairement selon les modèles reconnus efficaces par la recherche, la personne recherchée sera dynamique et axée sur le travail d'équipe et la collaboration entre les différents intervenants scolaires.

Cette personne devra également posséder des connaissances et des compétences liées aux différents supports technologiques d'aide à l'apprentissage pour les élèves, considérant que le développement pédagogique est au cœur des préoccupations des intervenantes et intervenants scolaires au CSSÎ.

Nature du travail

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage et d'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie, dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication de l'élève en interaction avec son environnement et faciliter son cheminement scolaire.

Quelques attributions caractéristiques

L'orthophoniste analyse et interprète les renseignements recueillis, évalue les fonctions de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neurophysiologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Elle ou il détermine un plan de traitement et d'intervention en orthophonie dans le cadre d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue à la planification, la réalisation ou la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenantes et intervenants impliqués.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et à la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en orthophonie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et à la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il intervient auprès d'une classe ou d'un groupe d'élèves présentant des difficultés communes ou auprès d'élèves présentant des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale. Elle ou il conseille et soutient l'enseignante ou l'enseignant et lui explique la nature des difficultés de communication de l'élève de façon à ce qu'elle ou il puisse adapter son enseignement et le matériel éducatif utilisé; elle ou il l'informe de l'impact de ces difficultés sur les apprentissages et l'adaptation sociale de l'élève ou du groupe; elle ou il voit à l'élaboration et à l'adaptation de matériel éducatif existant; elle ou il contribue au choix de moyens d'aide à la communication orale.

Elle ou il soutient et outille les membres de la famille et les autres intervenantes et intervenants scolaires; elle ou il fournit les conseils pertinents en vue de développer chez ces derniers des aptitudes et des habiletés favorisant le développement de la communication de l'élève; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation, d'information et de sensibilisation concernant les difficultés de communication.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le Centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Qualifications requises

Être membre de l'*Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec*.

Autres atouts recherchés

- Faire preuve de leadership;
- Être capable de soutenir en rôle-conseil;
- Savoir travailler en équipe, être ouvert-e à la collaboration;
- Posséder des compétences d'utilisation des outils technologiques;
- Démontrer de l'ouverture à l'intégration des pratiques reconnues efficaces par la recherche dans ses interventions.

N.B. Le Centre de services scolaire des Îles se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

Lieu de travail : Centre administratif et écoles du Centre de services scolaire des Îles
Conditions d'emploi : Les conditions d'emploi sont celles prévues à la convention collective des professionnels
Supérieur immédiat : Madame Annick Nadeau
Directrice des services éducatifs et des technologies de l'information
Entrée en fonction : 18 août 2025

Toute personne intéressée à poser sa candidature en vue de combler ce besoin est d'abord priée de remplir et de signer la *Demande d'emploi*, la *Déclaration relative aux antécédents judiciaires* et le *Questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi* (disponibles au www.cssdesiles.gouv.qc.ca dans la section Carrière au CSSI) et d'envoyer le tout, accompagné d'une lettre de présentation, de son curriculum vitae et d'une copie de ses relevés de notes et de ses diplômes, **au plus tard le 9 mai 2025 à midi**, à l'adresse suivante :

cv@cssdesiles.qc.ca

ou

Marie-Josée Noël
Directrice des ressources humaines
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de L'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9

Le Centre de services scolaire des Îles souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) visant à encourager l'embauche de personnes des groupes de femmes, d'autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et handicapées. Pour le présent affichage, les groupes visés comprennent les personnes handicapées, les minorités visibles et les autochtones.